

Le Patriote

Des Pyrénées

Rédaction et Administration
11, Rue de la Préfecture
PAU

Télégrammes : PATRIOTE-PAU
Téléphone : 0-45

Journal Républicain

Paraissant tous les jours

excepté

le Dimanche

Le Numéro 10 Centimes

ABONNEMENTS	
Départements et Limitrophes.....	1 an 18 fr. — 6 mois 9 fr. — 3 mois 5 fr.
Hors Départements.....	1 an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
Etranger.....	1 an 32 fr. — 6 mois 17 fr. — 3 mois 9 fr.

LES ANNONCES SONT REÇUES
à l'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, PARIS
et à ses Succursales de BORDEAUX — NANTES — LYON — MARSEILLE
à PAU, aux Bureaux du Journal.
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière

PUBLICITE	
Annonces Judiciaires.....	0.40 la ligne
Annonces Commerciales.....	0.30 —
Régimes.....	0.60 —
Faits Divers.....	1.00 la ligne
Chronique locale.....	1.50 —
Échos.....	2.00 —

Les insertions ne sont admises que sous réserve

LA SITUATION

Paris, 21 mars.
Coups de main et combats parfois violents et importants, sur divers points du front anglo-français. Partout l'ennemi a été repoussé avec pertes.
On continue à parler beaucoup de la grande offensive allemande. On désigne les points particuliers où elle se produira. Ceci nous semble bien précis.
Faut-il en dire autant pour le front de Macédoine. Nous ne savons pas. Personne ne sait.
En attendant, le kaiser, vain pour des armées licenciées de Russie, menace de nous écraser — ni plus ni moins — si nous n'acceptons pas la paix allemande. Il oublie que la collaboration de Trotsky ne lui est pas encore assurée en Occident.
— Le président Wilson a signé la réquisition des navires hollandais détenus dans les ports des Etats-Unis.
— Les représentants de la Chine et du Japon ont quitté le territoire russe. Faut-il voir dans ce départ un indice dans le sens de l'intervention japonaise ?
— On dit que les Austro-Allemands, mettant dans leur poche le chiffon de papier de Brest-Litovsk, se disposent à rentrer sur Moscou et à occuper toute la Russie. Cette opération serait plus facile pour eux que pour Napoléon, puisque la Russie est plus d'armée. Il est vrai que le général D'Amiens, à la présidence de la commission de la défense, qui vient d'élaborer le projet de défense 1. Mais on sait assez que le gouvernement n'a aucune envie de se réfugier à Saratoff. Ceci sera plus facile que cela et tout a fait dans le caractère de la haute personnalité qui préside à l'effort de la Russie.
— Le cardinal Mercier et les évêques de Belgique ont protesté contre la réquisition des cloches des églises.
— Le ministre Marghiloman est content. Nous n'avons pas le droit de réclamer. La Roumanie seule a le droit de se plaindre.
— Rien de changé dans la crise ministérielle de l'Espagne.

Un Programme

Sous la présidence de M. Cémentel, ministre du Commerce, s'est ouvert, lundi, le Congrès du grand Nord. M. Millerand, président du Comité de la région, a prononcé le discours de bienvenue.
« Il ne s'agit pas de réunir et d'appliquer à nos exploitations agricoles comme industrielles les plus récentes perfectionnements, les outillages les mieux adaptés. Les facteurs matériels ne sont pas les seuls d'où dépende la réussite dans la paix comme dans la guerre. Le moral est le premier élément de la victoire. Notre pays ne réparera les pertes incalculables causées par cette lutte gigantesque, il ne recouvrera de la victoire tous les fruits qu'il en attend, qu'en portant au maximum le rendement de ses facultés créatrices. La première condition pour qu'il y atteigne est l'accord entre tous les collaborateurs de la production, quel que soit le rôle qu'ils jouent. C'est en ayant les yeux constamment fixés sur cette condition nécessaire que doivent être réglés les rapports du capital et du travail. Les employeurs se rendront compte que la fraude immense des employés, de leurs collaborateurs de tout genre, est des droits qui ne s'exercent pas ou sont traités d'un salaire plus ou moins libéralement débaillé. Les employés fidèles aux vieilles traditions françaises auront comme leurs ancêtres, les maîtres d'autrefois, l'ambition et la fierté de la tâche bien faite.
« Aucune équivoque ne doit subsister sur les intentions des uns ni des autres. Sans doute, c'est une réalité vivante que la lutte des classes lorsque nous en démons les périls. Il n'est pas dans notre pensée de décourager les employés de s'unir, comme les employeurs eux-mêmes, pour défendre leurs intérêts propres, tout au contraire. L'organisation syndicale est plus qu'un droit : une nécessité. Mais la lutte des classes qui combat pour leurs intérêts antagoniques n'empêche pas qu'ils ne soient solidaires. Affirmer leur solidarité ce n'est, ni de près, ni de loin, prétendre à l'absorption de l'une par l'autre. L'entente des classes ne signifie pas plus leur anéantissement que la société des nations n'implique la disparition des nations. L'hostilité de l'ouvrier contre le capitaliste ne serait-elle pas le pire des non sens ? La richesse d'une entreprise n'est-elle pas l'élément indispensable au bien-être de ses collaborateurs à tous les degrés ? Il faut que les employeurs comme les employés comprennent la nécessité de leur entente et en acceptent les conditions. Ainsi que le réclament des voix qui s'élèvent en Amérique, en Angleterre comme en France, du sein même du patronat, il faut trouver le procédé d'associer à la gestion de l'usine l'ouvrier directement intéressé à son succès.
« C'est la force distincte du génie français et sa force invincible qu'il n'a jamais cessé de lutter pour le triomphe d'un idéal. Mais il n'est pas contradictoire d'adhérer au social idéaliste le plus prononcé et les yeux sur la réalité. Le bon sens français nous protège de certaines chutes.
« Dans notre même salle, il y a, quel-

ques jours, au cours d'une cérémonie inoubliable, M. le Président du Sénat faisait entendre ces fortes paroles dont nul Français n'est prêt d'oublier la leçon : « Nous voyons en ce moment où conduit « sont certains mysticismes politiques ; à « la servitude quand on n'est pas à la tra- « hison. » Nous ne sommes pas disposés à tolérer la trahison et nous sommes réso- « lus à ne pas subir la servitude. Nous ne « voulons pas seulement vaincre, nous en- « tendons tirer les profits légitimes d'une « victoire payée de si cruels sacrifices. Pour « réussir, l'entente étroite de tous les « Français s'impose avec la rigueur de l'é- « vidence.
« S'il fallait à ce Congrès une devise qu'il put proposer comme un mot d'ordre à la France laborieuse de demain, en voi- « ci un qui tient en deux mots : l'union pour l'organisation. »

Autour de la Guerre

LES SCANDALEUSES FAVEURS ACCORDEES AUX PRISONNIERS BOCHES
M. Joseph Demais, député, adresse à M. Millerand, président du Conseil et ministre de la guerre, la lettre suivante :
« Monsieur le Président,
« J'ai l'honneur de vous demander quelles sont les instructions, et par qui données, au vu desquelles les soldats allemands prisonniers de guerre touchent une ration de pain de 600 grammes par jour, et les officiers allemands une ration de 600 grammes de pain de pur froment par jour et 1/2 litre de vin.
« Je suis également heureux de connaître sur quelles règles il est autorisé de faire (souffrir) les officiers allemands, alors que le commandant français en est privé.
« Veuillez, Monsieur le président, etc.,
« Joseph Demais. »

POUR NOS POILUS

Paris, 20 mars.
Le rapport de M. Noël sur l'indemnité de combat.
M. Noël, député, a déposé hier, au nom de la Commission du budget, un rapport concluant à l'adoption du projet de loi présenté par le gouvernement et portant à 3 francs par jour le montant de l'indemnité de combat.
« La vertu de ce projet est par modification à la loi du 31 mars 1917, qui avait institué le pécule du soldat et qui payait à l'heure par jour, le bénéfice de l'indemnité de 3 fr. par jour s'élèvera non seulement aux soldats, caporaux et sous-officiers, mais encore aux officiers subalternes, engagés directement dans le combat, à dater du 1er janvier dernier.
« Le mode de paiement sera ainsi fixé : pécule de 1.000 francs, soit 0 fr. 50 aux indisciplinés, en même temps que le prêt à la solde ; le surplus, soit 2 fr. 50, sera versé au pécule.
« En cas de décès survenant au combat ou à la suite de blessure reçue au cours du combat, le montant du pécule revenant éventuellement à la veuve, aux descendants en ligne directe ou aux ascendants, ne pourra jamais être inférieur à 1.000 fr. Egal montant à en charge la différence entre cette somme et le montant des sommes inscrites au carnet de pécule.
« Au projet de gouvernement, la Commission du budget a adjoint un article présenté par M. Landry, article par lequel les militaires ayant droit au pécule bénéficieront d'une majoration de 20 % de la somme totale inscrite au livret de pécule pour chaque enfant de moins de seize ans légalement à leur charge, lors de leur libération, de leur décès ou de leur disparition.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Londres, 20 mars.
A la Chambre des Lords, lord Parinarou propose d'approuver le principe de la Ligue des Nations et de la constitution d'un tribunal international, dont les décisions recevraient des sanctions adéquates.
Lord Lansdowne estime que la Ligue des Nations doit comporter deux données essentielles : 1. La Ligue doit être ouverte à tous et comprendre tous les pays civilisés ; 2. Elle doit posséder un pouvoir exécutif suffisant pour obtenir l'obéissance absolue des nations.
« Le lord Lansdowne poursuit : « Quant à la suggestion de l'impossibilité d'admettre l'Allemagne dans la Ligue, parce qu'on ne peut avoir confiance en elle, personne n'a l'intention de s'en reposer sur une promesse de l'Allemagne ou sur une signature allemande.
« L'essence de la proposition est que les puissances qui seraient admises dans cette Ligue renonceraient jusqu'à un certain point à ce qu'elles considéraient comme leur souveraineté, pour accepter un acte se conformant à un code de guerre international quelconque qui pourrait être élaboré par la Ligue elle-même. »

M. WILSON SIGNE LA REQUISITION

Washington, 20 mars.
Le président a signé, hier, une proclamation annonçant la réquisition des navires hollandais et les raisons qui justifient cette mesure.
La proclamation est prête à être publiée et en acceptant les conditions. Ainsi que le réclament des voix qui s'élèvent en Amérique, en Angleterre comme en France, du sein même du patronat, il faut trouver le procédé d'associer à la gestion de l'usine l'ouvrier directement intéressé à son succès.
« C'est la force distincte du génie français et sa force invincible qu'il n'a jamais cessé de lutter pour le triomphe d'un idéal. Mais il n'est pas contradictoire d'adhérer au social idéaliste le plus prononcé et les yeux sur la réalité. Le bon sens français nous protège de certaines chutes.
« Dans notre même salle, il y a, quel-

Chez nos Alliés

UN PLAN DE LA DEUTSCHE BANK
New-York, 19 mars.
Une nouvelle enquête menée sur l'activité de la Deutsche Bank vient de révéler que cette banque possédait encore aux Etats-Unis des fonds et des biens s'élevant à un total de un milliard et demi de francs. Cette enquête démontre entre autres choses que la Deutsche Bank avait pris ses mesures pour procéder à l'acquiescement d'un stock considérable de métaux précieux, après la guerre, soit des expéditions immédiatement en Allemagne.
L'enquête a démontré également que plusieurs Sociétés se sont formées aux Etats-Unis avec les capitaux fournis par la Deutsche Bank et ayant pour objet l'achat de certains produits chimiques et métallurgiques et la constitution d'une réserve de ces produits.

LES LOISIRS D'UN « AS »

Le capitaine Heurteaux instructeur aux Etats-Unis
New-York, 20 mars.
Le capitaine Heurteaux, ancien commandant de l'école des Cadets de Gignac, vient d'arriver en Amérique pour y faire une série de conférences aux élèves pilotes et aux élèves observateurs américains, qui sont actuellement dans les écoles d'aviation des Etats-Unis, sur les conditions de la guerre aérienne.
On sait que le capitaine Heurteaux, officier de la Légion d'honneur, a obtenu vingt-cinq ans de service. Le capitaine Heurteaux avait déjà été blessé dans le courant de l'été 1917, mais il avait tenu à reprendre son poste de commandement avant même d'être guéri de ses blessures. A la suite d'un nouvel accident, plus grave encore que le précédent, il doit momentanément interrompre sa carrière.
« Nulle situation ne pouvait être plus intéressante pour lui, durant sa convalescence, que ce poste d'instructeur aux Etats-Unis. »

UNE EXPLOSION A ANGOULEME

Angoulême, 20 mars.
Dans la matinée, à la poudrière d'Angoulême, une presse à poudre noire a fait explosion.
Il y a sept morts et une vingtaine de blessés, dont deux grièvement.

EN RUSSIE

LES AUSTRO-ALLEMANDS VISITERAIENT MOSCOU
Pétrograd, 20 mars.
Les Austro-Allemands ont occupé Samedi, à 5 heures de marche de Kherkoff, un terrain qui est signalé des dépêches ennemies dans la région de la gare de Dan, sur la ligne de Pétrograd à Moscou. Ces faits rapprochés font naître de sérieuses soupçons que les Austro-Allemands, malgri la paix, ne méditent un mouvement d'abandon sur Moscou.
En présence de cette situation alarmante, Trotsky, qui est président de la commission suprême militaire, est arrivé à Moscou et a soumis au Conseil des commissaires un projet de défense du pays qu'il a élaboré. Il est probable que les opérations austro-allemandes ayant pour objectif Moscou continueront, le gouvernement se réfugiât à Saratoff ou à Nijni-Novgorod.
LES REPRESENTANTS DE LA CHINE ET DU JAPON ONT QUITTE LA RUSSIE
Pékin, 20 mars.
Le ministre de Chine et l'ambassadeur de Japon à Pétrograd, accompagnés de plusieurs Américains, Japonais et Chinois, sont arrivés en Mandchourie, escortés jusqu'à la frontière chinoise par les gardes rouges.

LES PRISONNIERS BOCHES

New-York, 21 mars.
Une mission américaine va se rendre en Sibirie pour faire une enquête sur des rapports qui affirment que des prisonniers allemands seraient armés.

LA MAUVAISE FOI DES MAXIMALISTES CONTRE LES ROUMAINS

Jassy, 20 mars.
Le traité de paix conclu entre la Roumanie et le gouvernement russe stipule l'échange immédiat et simultané des Roumains prisonniers en Roumanie et des Roumains arrêtés à Odessa. Or, les Roumains seuls ont exécuté cette clause. Aussi le gouvernement roumain a publié une proclamation où nous lisons :
« Le gouvernement roumain apprend avec une profonde surprise que les Roumains, qui devaient être libérés et renvoyés en Roumanie, viennent d'être à nouveau arrêtés et embarqués de force sur le navire « Impérial-Trajan », qui est parti pour la Crée.
« Le gouvernement proteste avec la plus vive indignation contre cette violation de l'accord de paix conclu le 5 mars 1918, et prie l'autorité du Comité central de la flotte de faire rendre à leurs foyers les malheureux captifs, victimes de ce crime contre le droit international.
« Général AVERESCO. »

L'Argent Boche

PARIS, 20 MARS.
Nous avons annoncé l'arrestation de l'armateur turc Farkouch.
Farkouch était un sujet ottoman de religion orthodoxe, protégé français.
Il commença sa carrière en Grèce en assistant des désordres contre les Français. Il vint à Paris en avril 1917, muni de saul-conduites signés, paraît-il, du capitaine Ladoux. Celui-ci espérait obtenir par Farkouch, mandataire de son frère qui dirigeait la société de navigation Hadji-Daoud, la location des bateaux de cette société naviguant sous pavillon américain. Pour cette location, Farkouch aurait touché 200.000 francs par mois, mais les bateaux ne rendirent que peu de services, étant trop détériorés pour être utilisables.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS
Jeudi matin
Paris, 21 mars, matin.
Activité intermittente de l'artillerie entre MIETTE et AÏENNE, ainsi qu'en CHAMPAGNE, assez violente sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE et en FORET DE PARROY.
En VOIVRE, dans la région du Bois Brûlé, les Allemands ont lancé hier une forte attaque sur nos positions. Après un vif combat, nos troupes ont rejeté les fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied dans quelques-uns de nos éléments avancés.
D'après des renseignements complémentaires, l'attaque ennemie déclenchée hier matin, dans la région de SOUAIN, a été menée par deux bataillons de troupes d'assaut qui ont subi des pertes très lourdes et essuyé un échec complet.
Rien à signaler sur le reste du front.
AVIATION, Hier, les mauvais temps et la brume ont gêné les opérations aériennes, sur tout le front. D'après les renseignements recueillis, il se confirme que six avions et un ballon captif allemands signalés comme endommagés au cours des combats des jours précédents, ont été réellement détruits par nos pilotes, les 7, 8, 12, 17 et 18 mars. Hier et avant-hier, que de nuit, 13.000 kgr. de projectiles sur les établissements, terrains d'aviation, cantonnements et garas de nos avions. Plusieurs explosions et deux incendies ont été observés dans les bâtiments bombardés. Dans la journée du 16 mars, le sous-lieutenant Demeuldre a abattu son 10^e avion ennemi.
ARMÉE D'ORIENT
Activité de l'artillerie à l'ouest du lac

Communiqués Anglais

PREMIER COMMUNIQUÉ
Londres, 20 mars, soir.
Les détachements ennemis qui attaquent, la nuit dernière, deux de nos postes au sud de Paschendaele et deux au nord de Poelcapelle, ont été partiellement détruits, laissant des prisonniers entre nos mains et un certain nombre de morts devant nos tranchées.
Activité de l'artillerie allemande, au cours de la journée, au nord du canal de La Bassée, vers le Bois Grenier et vers Paschendaele.
DEUXIÈME COMMUNIQUÉ
Londres, 21 mars, midi.
Ce matin, à la première heure, l'ennemi a déclenché un violent bombardement sur toute l'étendue du front, entre les abords de Vandeuil (sud de Saint-Quentin) et la Scarpe.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Jeudi soir
Paris, 21 mars, soir.
Au nord de l'ALLETTE, nous avons réussi un coup de main sur les lignes ennemies aux abords de Bouconville et ramené une dizaine de prisonniers.
Vers la fin de la nuit, bombardement intense et soutenu des secuteurs au nord et au sud-est de REIMS, ainsi qu'en divers points du front de CHAMPAGNE.
Dans cette dernière région, les Allemands ont prononcé plusieurs tentatives qui sont restées infructueuses, notamment dans le secteur des HURLUS, la région de SOUAIN et vers la route de St-SOUPILET.
Sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, le bombardement de nos positions a pris une grande violence, hier, en fin de journée, et a été suivi d'une forte attaque entre le bois des Carrières et Bezonvaux. Après un violent corps à corps, nos troupes ont rejeté l'ennemi des quelques postes où il avait pénétré au premier abord. Des prisonniers sont restés entre nos mains.
En LORRAINE, les Allemands ont obtenu un complet échec dans la région de Nomeny. Les détachements d'attaque lancés vers à 11 h. 30, après une vive préparation d'artillerie, ont été repoussés par nos troupes et ont subi des pertes sérieuses, sans aucun résultat.
De notre côté, nous avons réussi une incursion vers HARMOCOURT et fait des prisonniers.

Communiqués Anglais

PREMIER COMMUNIQUÉ
Londres, 20 mars, soir.
Les détachements ennemis qui attaquent, la nuit dernière, deux de nos postes au sud de Paschendaele et deux au nord de Poelcapelle, ont été partiellement détruits, laissant des prisonniers entre nos mains et un certain nombre de morts devant nos tranchées.
Activité de l'artillerie allemande, au cours de la journée, au nord du canal de La Bassée, vers le Bois Grenier et vers Paschendaele.
DEUXIÈME COMMUNIQUÉ
Londres, 21 mars, midi.
Ce matin, à la première heure, l'ennemi a déclenché un violent bombardement sur toute l'étendue du front, entre les abords de Vandeuil (sud de Saint-Quentin) et la Scarpe.

Dernière Heure

enseignements sur sa conversation avec le roi.
M. Romanones a déclaré que la Biffauté principale du moment est la nécessité pour M. de La Cierva d'abandonner le portefeuille de la guerre.
Paris, 21 mars.
Rien de saillant sur nos différents fronts. Seulement, les Anglais ont observé, à l'arrière des lignes allemandes, des préparatifs qui laissent prévoir une mise imminente de leur côté. Dans la région de Gand, des réserves extrêmement nombreuses sont concentrées et le bruit court qu'on va tenter une fois de plus une manœuvre sur le front de Calais.
D'un autre côté, le lieutenant-colonel Prix, dans le « Radical », poursuit son idée d'offensive allemande contre nos armées de Salonique.
« L'orage s'amorce de ce côté, dit-il. Les propos attribués à l'intéressé personnellement qu'est Marghiloman, lequel se laisse au pouvoir sur les ruines de sa patrie, peuvent très bien rentrer dans la catégorie du bluff et de manœuvres tendancieuses, selon les méthodes allemandes, mais il est probable qu'il a traduit bien la pensée de l'Allemagne et que, pendant que les choses traînent en longueur en Occident, toute une préparation sérieuse est en voie d'organisation dans le but de nous laisser à la mer. Seulement, l'armée de Salonique ne se laissera pas enfoncer comme les troupes bolcheviques. »
NOS PERTES ET LES LEURS
Paris, 21 mars.
Dans le courant de février dernier, nos avions ont abattu 7 avions allemands dans nos lignes et 38 avions près des premières lignes ennemies, soit un total de 45 avions.
Par contre, nous avons perdu 3 avions dans les lignes allemandes et 5 dans nos lignes, soit 8 au total.
NOS RAIDS SUR L'ALLEMAGNE
Genève, 21 mars.
Suivant des nouvelles reçues de Bala, le raid britannique sur Münchheim occasionna d'énormes dommages. Pendant plusieurs heures, diverses parties de la ville furent en flammes, surtout aux environs de la gare. Une poudrière et une usine à gaz furent explosées. La circulation des trams fut interrompue à cause d'un train énorme cravaté au milieu d'une rue principale. La population, terrorisée, appréhende de futures raids.
Beaucoup quittent la ville pour la Suisse, surtout des femmes et des enfants.
LE LIEUTENANT DE BROUQUEVILLE
Le Havre, 21 mars.
Au cours d'assauts violents livrés, lundi, par les Allemands, contre les troupes belges, le lieutenant André de Broqueville, fils du président du Conseil belge, a été frappé sous l'oreille gauche par un éclat de shrapnell qui est ressorti par le palais. Le blessé a été aussitôt ramassé par son frère Pierre, lieutenant au même régiment, qui l'a transporté dans les lignes belges. L'état du jeune officier est très grave. Il a reçu à l'hôpital la visite du roi Albert, qui le décora.

NOS DÉPÊCHES

LA CONFERENCE DE LONDRES
Importantes décisions militaires prises
Paris, 20 mars.
En même temps qu'il communiquait la déclaration collective des puissances de l'Entente, déclaration que nous avons publiée, le gouvernement britannique communiquait aux journaux de Londres la note suivante :
« C'est sous la présidence de M. Lloyd George queurent lieu les conférences au cours desquelles d'importantes décisions, tant d'ordre militaire que politique, furent arrêtées. A ces conseils, en dehors du premier ministre anglais, assistèrent les présidents du Conseil de France et d'Italie. »
LA GUERRE SOUS-MARINE
Bilan hebdomadaire français
Paris, 21 mars.
Pour la semaine finissant le 16 mars, à midi, nos pertes par torpillage ou mines ont été de deux navires de commerce au-dessus de 1.000 tonnes l'un (dont un coté la semaine précédente) et de deux navires au-dessous de 1.000 tonnes brut.
L'AFFAIRE CHARLES HUMBERT
Nouvelle demande de levée d'immunité
Paris, 20 mars.
On assurait, aujourd'hui, dans les couloirs du Sénat, qu'une nouvelle demande de levée d'immunité parlementaire serait déposée par le gouvernement, à la séance de demain, vendredi, concernant M. Charles Humbert.
Cette déposition serait motivée par l'enquête faite par le service du contrôle et la Commission des marchés sur les achats de couvertures faits aux Etats-Unis par le sénateur de la Meuse.
Paris, 20 mars.
M. Ch. Humbert, se plaignant de malaise, a été examiné par le docteur Souquet. Le médecin a conclu qu'il n'y avait pas lieu de transférer à Fresnes le sénateur de la Meuse ; mais comme il a trouvé qu'il manquait beaucoup trop, il a fini au régime du lait.
CORPS DE VOLONTAIRES JAPONAIS
Tokio, 20 mars.
A la suite des événements qui se sont produits à Blagovestensk, un corps de volontaires japonais se dirige à marche forcée vers cette ville, venant de Tatalihar, où il a été constitué.
EN AUTRICHE
Échec dans l'armée
Zurich, 20 mars.
A la fin de février, l'empereur Charles lançait un ordre annonçant qu'il présentait la direction de la marine et s'adjoignait dans ce but un amiral qui, cependant d'être responsable devant les députés parlementaires. Le « Pestl Napst »

assure que cette mesure est due aux événements qui se sont déroulés dans la flotte. On se souvient, en effet, qu'il y a pas longtemps, un navire de guerre allemand s'est rendu aux Italiens. Depuis, des troubles très graves ont éclaté dans tous les ports de l'Adriatique.
L'effervescence semble également gagner les forces militaires de l'Intérieur. C'est ainsi que l'état de siège a été proclamé en Bosnie-Herzégovine, où les troupes vengent-elles de Metax ont refusé de tirer sur les manifestants. Cette rigueur vient d'être étendue à trois arrondissements de la Croatie, limitrophe de la Dalmatie.
LA PROPAGANDE DÉFAITISTE
Paris, 21 mars.
En déchargeant un wagon de produits chimiques dans une usine de guerre, à Chêde (Haute-Savoie), des ouvriers découverts de nombreux imprimés dissimulés entre deux parois du wagon. Ces tracts incitent les Français à la guerre civile pour le rétablissement de la paix.
Un premier examen permit d'établir qu'ils arrivaient de Pérouge, où ils avaient été imprimés. L'enquête ouverte par le service de la Santé de Grenoble a établi que ces tracts avaient été introduits dans le wagon à la frontière espagnole, où le chargement avait été effectué.
L'AFFAIRE BOLO EN CASSATION
Paris, 20 mars.
Le délai imparti par la loi à Bolo pour son pourvoi en cassation expirait mercredi soir à minuit. Son dossier a été transmis mercredi matin, au président de la Chambre criminelle, qui va désigner immédiatement un rapporteur. Le délai maximum pour statuer est de 15 jours.
La Crise Espagnole
Le rôle de M. de La Cierva
Madrid, 20 mars.
La crise a été motivée par ce fait que le ministre de la guerre, M. de La Cierva, avait présenté sa démission, pour n'avoir pas été tenu au courant des pourparlers engagés avec les représentants des positions et télégraphiques, par le sous-secrétaire de la présidence du Conseil, M. Rosado. En vue d'arriver à une solution du conflit, les représentants des Juntes avaient, en effet, présenté au sous-secrétaire les bases d'un arrangement et ce dernier avait manifesté publiquement qu'il comptait faire aboutir les négociations annoncées.
M. de La Cierva a exprimé, en présence des journalistes, le vif regret que lui causait la situation actuelle après le labeur formidable qu'il a réalisé, tant en faveur de l'armée qu'en faveur des postes et télégraphiques. Il a refusé de donner des ren-

LES ANGLAIS AU BELOUCHISTAN
Londres, 21 mars (officiel).
L'altitude de la tribu Marj, en Belouchistan n'est pas satisfaisante. Elle se livre, depuis quelques jours déjà, à une série d'attaques. Assistés d'une autre tribu leurs bandes ont coupé les fils télégraphiques, tiré sur des trains, détruit des biens appartenant au gouvernement et attaqué nos postes de Gambuz et du fort Murru, où elles ont été complètement repoussées avec de grandes pertes.
LE VAINQUEUR D'ORIENT
Zurich, 21 mars.
Le kaiser a télégraphié au Conseil provincial des provinces rhénanes le télégramme suivant :
« Par la paix du front oriental, nos frontières sont assurées et nos frères allemands de Russie reçoivent la protection qu'ils demandent. A l'ouest, nos armées sont assez fortes pour repousser toutes les attaques de l'ennemi et pour accepter s'il s'obstine à ne pas vouloir accepter une paix allemande. »
LES NEGOCIATIONS ROUMAINES
Zurich, 21 mars.
Le nouveau président roumain Marghiloman est arrivé à Bucarest. Les négociations pour la détermination exacte de la nouvelle frontière ont été reprises.
LE TRAIN DES DIPLOMATES EN PANNE
Milan, 21 mars.
« El Secolo » apprend que le train qui ramène le personnel des ambassades en Russie italienne et française et des légations serbe et grecque, est bloqué à Toyo, à 40 kilomètres de Hammerfest, en Finlande. On ne sait s'il sera possible d'atteindre la Suède.
LES NAVIRES HOLLANDAIS
New-York, 21 mars.
Le délai accordé à la dernière heure, par le département d'Etat à la Hollande ne signifie nullement une hésitation ou un recul, mais constitue un simple témoignage de déférence de notre gouvernement. La saisie internationale légitime des bateaux hollandais reste assurée et prochaine, quelles que soient les conséquences.
PROCES DE HAUTE TRAHISON EN ITALIE
Genève, 21 mars.
Mancardi a commencé le procès de haute trahison contre le directeur et quelques employés des usines électriques génoises.
SCENES SCANDALEUSES GRECQUES
Zurich, 21 mars.
Le « Zeit » de Vienne annonce que le conflit qui existait entre le gouvernement et la Chambre est entré dans une phase et aigüe que la dissolution du Parlement est devenue inévitable. Des scènes scandaleuses se sont déroulées mardi et

Retobetz, au moment où Ludebourg a accusé le grand état-major d'avoir donné l'ordre de fusiller les gardes rouges tombés entre les mains des Allemands. Le vice-président, appuyé par les bourgeois et la droite, échangé avec Ludebourg et les minoritaires les injures les plus violentes. La séance fut interrompue pendant plusieurs minutes.

LA HOLLANDE ACCEPTE

Amsterdam, 21 mars. Les Etats-Généraux hollandais ont accepté l'ultimatum des Alliés à une faible majorité. Le gouvernement a été violemment attaqué de divers côtés. Les Etats ne lui ont pas refusé leur confiance, mais il n'en demeure pas moins que la situation ministérielle apparaît très mesée.

UNE PROTESTATION DES CADETS

Moscou, 21 mars. Le parti de la Liberté populaire, ancien parti des Cadets, vient de remettre officiellement au conseil général de France à Moscou une protestation contre la paix mexicaniste.

L'ESTRONIE AUTONOME

Stockholm, 21 mars. Le ministre de France a reçu la visite de la délégation envoyée par l'assemblée estonienne pour obtenir la reconnaissance par les gouvernements de l'Entente du gouvernement provisoire établi par cette assemblée. Les délégués ont déclaré à M. Thibaut que l'assemblée représente 75 % de la population du pays, qui ne veut pas devenir allemande.

UN VAPORISATEUR ESPAGNOL TORPILLE

Malacou, 21 mars. On espère que le vaporisateur de Bilbao a été torpillé par un sous-marin. Des naufrages auraient été débarqués à Naples.

Chronique Départementale

LA QUESTION DES CEREALES

Avis et instructions pour les cultivateurs. Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a adressé aux préfets la circulaire suivante, relative à la déclaration de récolte de 1918, aux prix des céréales de la récolte de 1918, dont nous avons parlé hier.

Il est à noter que les difficultés du ravitaillement, dans les lieux qui viennent de s'élever, les cultivateurs ont, dans un mouvement de solidarité patriotique, essayé de restreindre leur consommation, pendant un même temps, ils ont voulu faire passer, par un labour incessant, les produits de la récolte de 1917, sans attendre d'avoir subi la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

Le 15 mai prochain le délai fixé pour les déclarations de récolte. Grâce à cette prorogation, les détenteurs de céréales pourront réviser et compléter leurs déclarations de la récolte 1917, sans crainte d'avoir à subir la réduction de 7 fr. par quintal, prévue pour les quantités non déclarées.

au-dessous du taux légal, ou se ferait payer en nature et garderait en paiement une partie des céréales reçues des propriétaires. Le bureau parvenant lui interdirait de continuer la mouture, ce qui signifierait pratiquement que son moulin serait fermé.

LE COMMERCE DES CAFES

La Bourse du Havre est ouverte et les prix sont taxés. Le Journal Officiel a publié un décret approuvant, à la date du 20 mars, le décret du 3 janvier 1918, fermant la Bourse du commerce du Havre à toutes les opérations sur les cafés. A partir de cette date, les ventes en gros sur les cafés ne pourront être faites à des prix supérieurs aux prix fixés par le décret, soit 100 et 110 francs les 50 kilos, augmentés dans certains cas des droits de douane et de consommation.

LES COLIS POSTAUX DES PRISONNIERS

M. Abram, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a écrit à M. Péret, président de la Commission du budget, l'informant que les dispositions concernant l'envoi des colis postaux aux prisonniers, sont identiques à celles en vigueur pour l'expédition des colis destinés aux soldats du front. Déposés au bureau central d'expédition, ils donnent lieu à l'établissement d'une simple fiche, sans qu'il soit remis de récépissé, ceci pour hâter le départ des colis. Si l'expédition est faite par une maison ou une Société, l'apposition du timbre à date de la gare ou du bureau de départ sur un bordereau constatera la remise des colis.

PRIMES AUX POULICHES EN 1918

Les concours des poulèches de un, deux et trois ans dans les Basses-Pyrénées, sont dotés de 48.750 fr. contre 47.350 fr. l'année dernière. L'augmentation est portée sur les poulèches de un an ; elles auront une prime unique de 40 fr. au lieu de 25 francs.

Voici les dates des concours : Lumbey, le 26 avril et 8 100 fr. de primes. Oloron, le 27, 4.800 fr. Orthez, le 29, 5.000 fr. Pontenoy, le 30, 5.150 fr. Bayonne, 1er mai, 3.100 fr. St-Jean-Pied-de-Port, le 2, 2.600 fr. Biscarosse, le 3, 8.250 fr. St-Palais, le 4, 8.320 fr. Pau, le 6, 7.030 fr. Il est prévu une somme de 2.600 fr. pour les poulèches de un an ; 9.150 fr. pour les poulèches de 2 ans ; 37.000 fr. pour les poulèches de 3 ans. Les engagements devront être faits une dizaine de jours au moins avant les dates des concours dans les stations de monte. Consulter sérieusement les affiches.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daigues, opticien, 14, rue Alexander Taylor, marquait : Pau, le 21 mars 1918

9 heures	Soleil	+ 6°7
Midi	Soleil	+ 11°8
3 heures	Soleil	+ 13°7
Maxima	Soleil	+ 14°0
Minima	Soleil	+ 4°6

GARROS VIENDRAIT A PAU

Paris, 21 mars. Au cours d'un déjeuner que lui offrirent des camarades, Garros a déclaré qu'il avait déjà repris l'entraînement et qu'il espérait bientôt expérimenter les appareils mis en service depuis qu'il était en captivité. Si l'on consent à lui confier le commandement d'une escadrille, il se rendrait à Pau où il choisirait une dizaine de pilotes qu'il instruirait spécialement et avec lesquels il ferait du bon travail sur le front.

MORTS POUR LA FRANCE

M. Jean Pourteau, de Pau, soldat au 1^{er} d'infanterie, frappé le 27 novembre 1917 au cours d'une opération périlleuse, a succombé le 30 novembre à ses blessures. Il avait 22 ans.

Voici les quatre belles citations que lui avait values sa généreuse intrépidité : I. — Du 1er groupe des grenadiers d'élite. — Le 20 mai 1916, s'est porté bravement à l'attaque des groupes ennemis qui s'étaient infiltrés aux environs du P. C. du colonel et a contribué à leur anéantissement et à leur capture. II. — Soldat très courageux. S'est particulièrement distingué au cours du coup de main du 15 août, en pénétrant dans les abris ennemis, lançant des grenades et occasionnant aux occupants des pertes sensibles. III. — Admirable soldat, employé comme agent de liaison, s'est particulièrement distingué le 23 août 1917, en portant des ordres sous des tirs de barrage et des tirs de mitrailleuses des plus violents. IV. — Soldat d'élite. A largement contribué à la réussite de l'opération du 27 novembre 1917, en plaçant avec sang-froid et mépris du danger, des explosifs pour la destruction des réseaux ennemis. A été gravement blessé pendant le combat où il s'est fait remarquer par sa fougue à attaquer les tranchées allemandes. Quatre citations.

Cette dernière citation était accompagnée de la médaille militaire. Le présent-soldat qui a assisté Jean Pourteau a écrit à la famille une lettre émouvante où nous lisons : « Sa mort a été véritablement édifiante. Sachant que j'étais père, il a demandé lui-même à remplir ses devoirs de chrétien. Il a fait généralement le sacrifice de sa vie pour la France. Ce sera pour vous une satisfaction de savoir qu'il est mort en héros et en chrétien. Du haut du ciel, il n'oubliera pas ses chers parents... »

Ce matin, ont eu lieu, au Sacré-Coeur, les obsèques du soldat Mesples, de Monecaiola. M. le Préfet et M. le général étaient représentés. Noté également dans l'assistance un piquet du 19^e une délégation des Combattants médaillés de 70, dont le président, M. Doron, a prononcé une allocution.

M. Michail, consul de Russie, a dit également un adieu au soldat mort pour la France.

Deux frères du défunt conduisaient le deuil.

Ce soir, encore au Sacré-Coeur, ont été célébrés les obsèques du caporal-aviateur Delmont, technicien au centre d'aviation, mort à l'âge de 44 ans, au service de la France. Remarqué dans l'assistance les représentants du Préfet et du général commandant.

dant la place. M. le capitaine Baillif et une délégation de l'Ecole d'aviation ; un piquet de soldats, les Combattants-Médailleurs de 70.

An d'adieu, la femme et la fille du défunt, dont la désolation faisait peine à voir.

M. le capitaine Baillif et M. Doron ont prononcé deux belles allocutions.

MUSIQUE FRANÇAISE

M. Kuno, directeur du Conservatoire de Toulouse, et M. Montpellier, organiste, ont de leur part résumés intéressants, ont donné, cet hiver, à Toulouse, des séances de musique française, qui ont remporté le plus brillant et encourageant succès. La série de ces auditions a recommencé aujourd'hui à Pau. Aussi nous croyons que nos lecteurs parcourront avec plaisir les pages suivantes que nous publions dans le « Télégramme », sur cet aspect intéressant et remarquable de la nationalisation et de décentralisation musicale.

« Au point de vue exécution, la critique ne pourrait sans injustice relever des fautes. Quelques légères et fugitives imperfections, peut-être ; mais très rares, et ne tenant jamais à l'incompréhension de l'œuvre par l'artiste. Donc, en ce qui touche à l'interprétation, l'on a été tout à fait satisfait. « Nous ne pouvons être aussi catégoriques en ce qui concerne le répertoire. « Le principe du choix fut et demeure excellent : de la musique française. Voilà qui est bien. On avait trop sacrifié, depuis vingt ans, à la musique allemande ; non point qu'elle soit inférieure et même inférieure ; mais tout entière embrasée d'un nationalisme ; mais tout en même temps elle n'est pas l'unique au monde en aucune façon. Il ne faut être exclusif dans le domaine du Beau ; or, en vérité, vers 1912-1913, le snobisme pro-allemand et la vogue russe-ophile — avec-vous entendu Brodsky et César Cui ! — avaient envahi toutes nos associations symphoniques, avaient suggestionné le public, — et tout cela menaçait de dégénérer en une monotonie ridicule et grave. « Avec la guerre, une heureuse réaction s'est produite. Les orchestres Colonne et Lamoureux, unissant leurs ressources, ont travaillé mieux que jamais, et avec plus de bonne grâce, à familiariser le public avec la pensée musicale française. On ne saura que plus tard le degré auquel ils y ont réussi ; mais on remarque déjà, à Paris, une sorte de « reformation » du goût, un désir plus vif de réentendre nos auteurs, une satisfaction réelle d'avoir pris conscience de nos mélodieuses et harmonieuses richesses. « En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation d'ouvrages récents ! « Je mets à part Th. Dubois, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, César Franck et Vincent d'Indy. Ils ont, avec nos anciens, un lien parfaitement perceptible ; leur écriture est claire, leur mélodie est, presque toujours, bien affirmée ; leur génie est manifestement dans le sens de la tradition française. Mais Debussy, Leken, Dukas, Chausson, Mariette, et même Ravel, Philipp et quelques autres, croyez-vous qu'ils rejoignent très souvent nos musiciens d'autrefois ? On l'a soutenu, je le sais bien ; Pierre Lalo affirmait un jour, dans le « Temps », que d'une pièce de Couperin à une pièce de M. Debussy, s'il y a des différences, selon les temps, dans les formes du langage et les manières d'écrire, l'essentiel et le profond du sentiment et de la pensée sont semblables, et tiennent au caractère même du génie français. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu, du paradoxe ? Je vous assure, en tout cas, que le public, même éclairé, sourira si on lui expose cette ascendance... » L.-A. Pégès.

« En sera-t-il de même dans notre Midi ? « Je n'aurais pas la témérité de répondre à cette question avant trois ou quatre années !... Mais puis-je me permettre d'expliquer à M. Kuno et à sa brillante compagnie l'avis d'un... demi-profane qui suit son effort, qui écoute, et qui connaît un peu sa petite patrie ? Je lui dirai donc, en toute cordialité : « Vous êtes loin, je le sais, de décaler les matras anciens de l'école française ; vous avez remis Méhul au honneur, une fois ; vous avez appelé Roussel discrètement ; et vous vous êtes souvenu un jour que Gluck était tchèque de naissance et français d'éducation. Mais, submergeant ces gracieux fantômes — à côté desquels on aurait bien pu évoquer aussi l'âme du grand Polonais, du douloureux et magnifique Chopin — quelle profusion de musique moderne, quelle immense végétation